



1 POSTE A POURVOIR

Médecin coordonnateur EHPAD

La communauté d'agglomération ARLYSÈRE (39 communes) s'étend sur 4 territoires (Val d'Arly, Beaufortain, Haute Combe de Savoie, Pays d'Albertville). La richesse de son patrimoine, les qualités de ses services, la qualité du cadre de vie, définissent ce territoire dynamique en plein essor.

Le CIAS Arlysère recrute 1 médecin coordonnateur EHPAD La nivéole Ugine.

DÉFINITION

Le médecin coordonnateur assure sous l'autorité hiérarchique du directeur de l'établissement les missions qui lui sont dévolues par le décret n° 2011-1047 du 2 septembre 2011 relatif au temps d'exercice et aux missions du médecin coordonnateur exerçant dans un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes.

SITUATION ACTUELLE

- Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Sous la direction de la directrice d'établissement et de la responsable du pôle Personnes âgées

CONDITIONS D'EXERCICE

- Grande disponibilité, confidentialité, adaptabilité.
- Travail avec horaires variables liés aux pics d'activités
- Forte déontologie professionnelle.
- 0,5 ETP avec possibilité d'évolution vers 1 ETP

RELATIONS FONCTIONNELLES

- **Relations internes** : Relations avec le directeur de l'établissement, l'infirmière coordinatrice, les IDEC, et services de la structure
- **Relations externes** : Partenaires et réseaux du secteur sanitaire et social

CADRE STATUTAIRE

- Recrutement par voie par voie contractuelle

1- Garantir la pérennité du projet de soins s'intégrant dans le projet d'établissement

- Veiller à la mise en œuvre, à la coordination, au suivi et à l'évaluation du projet de soins.

2- Rédiger les documents institutionnels : dossier médical et rapport d'activités médicales annuel

- Elaborer, avec les médecins traitants, un dossier médical type.
- Fournir à la directrice son rapport annuel comprenant :
 - les actions entreprises pour améliorer la qualité de la prise en charge, évaluation des pratiques de soins, analyse des actes médicaux, paramédicaux, recommandations concernant les besoins prioritaires
 - Les évolutions dans la situation des résidents : dépendance, pathologies, registre des chutes, contentions, fiches d'évènements indésirables concernant plus particulièrement la santé

3- Participer de façon active à la coopération avec les établissements de santé, les réseaux et les professionnels libéraux

- Développer des coopérations avec les établissements de santé, notamment ceux comportant une unité de réanimation ou une unité de soins intensifs, ainsi qu'avec le secteur psychiatrique.
- Participer à la mise en œuvre de la ou des conventions conclues avec le présent établissement et les établissements de santé au titre de la continuité des soins.
- Collaborer à la mise en œuvre des réseaux gérontologiques coordonnés ou d'autres formes de coordination.

4- Contribuer au déroulement et à la finalisation de projets institutionnels

- Participer activement aux différents projets de l'EHPAD (réunions qualité, évaluation interne...)
- Coordonner l'action des différents intervenants dans l'accompagnement de chaque résident.

5- Animer l'équipe de soins

- Veiller à l'application des bonnes pratiques gériatriques.
- Transmettre les informations au sein de la structure.
- Valoriser les soignants en évaluant leur charge de travail.

6- Evaluer et suivre les résidents

- Evaluer et classer les résidents selon leur niveau de dépendance.
- Examiner les dossiers médicosociaux de préadmission.
- En cas d'hospitalisation, faire les liens avec les services hospitaliers.

7- Conseiller la directrice

- promouvoir la bientraitance, les admissions, et la permanence des soins.

 **SAVOIRS**

- Expertise en gériatrie
- Méthodes d'évaluation de l'état de dépendance des résidents (AGGIR, PATHOS)
- Connaissance des différentes disciplines soignantes intervenant en EHPAD
- Connaissance de la législation encadrant le fonctionnement des EHPAD

 **SAVOIRS ETRE**

- Fort potentiel relationnel
- Qualités d'écoute et de pédagogie
- Disponibilité
- Capacités de négociation
- Sens de l'organisation

 **PROFIL**

- Diplôme d'État de Docteur en médecine, DES (Diplôme d'études spécialisées) complété d'un DESC (Diplôme d'études spécialisées complémentaires) de gériatrie
- DU de médecin coordonnateur en EHPAD ou à défaut d'une attestation de formation délivrée par un organisme agréé
-

CONTACT ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Date limite de candidature le 30 Juin 2021
- Poste à pourvoir le plus tôt possible
- Pour toute information complémentaire,

contacter :

- Service des Ressources Humaines : 04.79.10.98.20

Candidatures (CV et LM) à transmettre à l'adresse suivant : recrutement@arlysere.fr

- Date limite de diffusion : 30 Juin 2021